

Votre immobilier, Notre flexibilité, Votre choix !



IMMOBILIER HABITATION

HONORAIRES VENTE

PRIX DE VENTE	% HONORAIRES
Supérieur à 600 000€	4,5 % TTC
De 400 001 à 600 000€	5 % TTC
De 250 001 à 400 000€	5,5 % TTC
De 150 001 à 250 000€	6 % TTC
De 100 001 à 150 000€	6,5 % TTC
Inférieur à 100 000€ (Forfait mini 5 000€)	7 % TTC
Terrain (Forfait mini 5 000€)	7 % TTC

Estimation : 150€ TTC

HONORAIRES LOCATION

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Commercialisation/ Négociation	25€ TTC	/
Frais annexes (frais visite, constitution dossier, rédaction du contrat de bail)	8€/ m ² TTC	8€/ m ² TTC
Établissement de l'état des lieux d'entrée	3€/ m ² TTC	3€/ m ² TTC

Forfait mini 400€ Forfait mini 400€

Honoraires à la charge du vendeur (sauf convention expresse différente entre les parties -indiquée au mandat). Immobilier habitation : Honoraires TTC vente selon montant de la transaction (inclus le prix de l'immobilier et du mobilier). T.V.A. au taux en vigueur 20% incluse. Mis à jour au 01/01/2025.

OLAGNON IMMOBILIER - SAS au capital de 10 000€ - Siège social : 6 rue Denis Papin 07130 SAINT-PERAY - Siret 902 673 276 R.C.S Aubenas. Présidente OLAGNON Laëtitia - Agent Immobilier - CPI N°CPI07022021000000013 délivré par la CCI de l'Ardèche - Activité transaction. Garantie financière transaction (non détention de fonds) - Montant 120.000€. - Assurance responsabilité civile professionnelle